

Le professionnalisme médical

(Mise à jour 2005)

Le contexte de l'exercice de la médecine au Canada se transforme rapidement et profondément. La profession médicale a maintenant de fréquentes occasions de jouer un rôle de chef de file auprès de nos patients, de nos communautés et de nos collègues en renforçant le professionnalisme. L'Association médicale canadienne (AMC) est fermement vouée au professionnalisme médical et a préparé cette politique à la fois pour informer les médecins et d'autres intéressés au sujet de la signification et de l'importance du professionnalisme médical et pour en promouvoir la protection et la valorisation. Ce document présente les principales caractéristiques du professionnalisme médical, les possibilités qui existent dans ce domaine et les défis qui nous attendent.

Pourquoi le professionnalisme médical?

La profession médicale se caractérise par un engagement ferme envers le mieux-être des patients, des normes morales élevées, la maîtrise d'un corpus toujours plus imposant de connaissances et de compétences et une grande autonomie clinique. Les valeurs personnelles des médecins peuvent varier, mais comme membres de la profession médicale, on s'attend à ce qu'ils et elles partagent et respectent les valeurs qui caractérisent la pratique de la médecine et le soin des patients.

Le professionnalisme médical comprend à la fois la relation entre un médecin et un patient et un contrat social entre les médecins et la société. Celle-ci accorde des privilèges à la profession, y compris la responsabilité exclusive ou première

de la prestation de certains services et un grand degré d'autoréglementation. En contrepartie, la profession convient d'utiliser ces privilèges principalement pour le bénéfice d'autrui et, accessoirement seulement, à son propre avantage. Trois des principales caractéristiques du professionnalisme médical — l'éthique du service, l'autonomie clinique et l'autoréglementation — sont bénéfiques pour la société.

Éthique du service : La compassion, la bienveillance, la non-malfaisance, le respect de la personne et la justice (*Code de déontologie de l'AMC*) en sont les valeurs caractéristiques. La société bénéficie de l'éthique du service qui fait que dans la prestation des services médicaux, les médecins font passer les intérêts d'autrui avant les leurs. Le dévouement et l'engagement envers le mieux-être d'autrui sont manifestement dans l'intérêt des patients, qui en sont les premiers bénéficiaires.

Autonomie clinique : L'art et la science de la médecine sont très complexes. Après une longue formation et grâce à l'expérience qu'ils acquièrent, les médecins deviennent des experts de la médecine et des guérisseurs. Les patients ont le droit de décider dans une grande mesure à quelles interventions médicales ils se soumettront, mais ils s'attendent à ce que leur médecin ait l'autonomie clinique voulue pour leur recommander les traitements qui conviennent le mieux. Même si les médecins reconnaissent qu'ils doivent rendre compte de leurs recommandations aux patients, aux organismes subventionnaires et à leurs pairs, des contraintes déraisonnables imposées à l'autonomie clinique par les

©2005 Association médicale canadienne. Vous pouvez, à des fins personnelles non commerciales, reproduire en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, un nombre illimité de copies des énoncés de politique de l'AMC, à condition d'en accorder le crédit à l'auteur original. Pour toute autre utilisation, y compris la republication, la redistribution, le stockage dans un système de consultation ou l'affichage sur un autre site web, vous devez demander explicitement l'autorisation de l'AMC. Veuillez communiquer avec le Coordonnateur des autorisations, Publications AMC, 1867, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6; télécopieur : 613 565-2382; courriel : permissions@cma.ca. Veuillez adresser toute correspondance et demande d'exemplaires supplémentaires au Centre des services aux membres, Association médicale canadienne, 1867, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6; téléphone : 888 855-2555 ou 613 731-8610, poste 2307; télécopieur : 613 236-8864. La version électronique des politiques de l'AMC est versée sur le site Web de l'Association (AMC En direct, adresse www.cma.ca).

gouvernements et les administrateurs, tant des secteurs public ou privé, ne sont pas dans le meilleur intérêt des patients et le fait qu'elles peuvent miner la confiance essentielle à la relation patient-médecin n'en est pas la moindre des raisons. Par ailleurs, les médecins ne sont pas moralement tenus de dispenser des services médicaux indus à la demande des patients, malgré leur respect de l'autonomie de ces derniers.

Autoréglementation : La société a toujours accordé ce privilège aux médecins. Il comprend le contrôle de l'admission dans la profession par l'établissement de normes d'éducation et d'examen, l'autorisation des médecins et l'établissement et l'examen continu de normes de pratique de la médecine. En contrepartie de ce privilège, on s'attend à ce que les médecins se tiennent responsables les uns envers les autres de leur comportement et des résultats qu'ils obtiennent pour le compte de leurs patients. De nombreuses organisations professionnelles pratiquent l'autoréglementation, depuis les sociétés de personnes en médecine jusqu'aux ordres provinciaux et territoriaux prévus par la loi.

L'autoréglementation est devenue un partenariat avec le public. La société bénéficie de l'autoréglementation, qui impose des normes de formation et d'exercice et voit à leur application et assure l'imputabilité en matière de comportement professionnel. La profession démontre son engagement à maintenir ces normes en étant prête à participer à l'examen des résultats à de nombreux échelons, depuis les activités d'assurance de la qualité dans les établissements jusqu'à l'examen critique prospectif officiel par les pairs, et à appuyer activement les organes de réglementation que lui impose la loi.

Possibilités en professionnalisme médical

Il s'est écrit beaucoup de choses ces dernières années dans les médias tant généraux que scientifiques au sujet du professionnalisme médical. L'exercice de la médecine a changé énormément et ces changements posent des défis, mais ils offrent aussi des possibilités. La profession médicale est toujours très respectée et on considère toujours en général qu'elle se distingue de beaucoup d'autres en raison de la nature particulière de la relation médecin-patient. Il existe maintenant une possibilité de renforcer les valeurs et les priorités de la profession qui ont soutenu la médecine pendant si longtemps, et de suivre de nouvelles approches qui la serviront bien au cours des années à venir.

Les professionnels de la médecine doivent reconnaître que les patients ont accès à un vaste éventail de ressources pour répondre à leurs besoins en soins de santé, depuis les services

médicaux traditionnels jusqu'aux praticiens des disciplines paramédicales, en passant par les médecines complémentaires et l'information tirée d'Internet. Tout en gardant la responsabilité globale du soin des patients, les médecins doivent pouvoir échanger de façon constructive avec d'autres professionnels de la santé dans le contexte d'une équipe interdisciplinaire, interpréter de l'information pour les patients et les diriger vers des ressources appropriées et fiables.

Il faut renforcer et consolider la relation entre les médecins et leurs collègues. Lorsque tous les praticiens des soins de santé conjuguent leurs efforts pour tendre vers un but commun, dans un contexte d'appui et de collégialité, ce sont les soins aux patients qui en bénéficient.

Même si le professionnalisme a des défis à relever, comme on le verra ci-dessous, la plus grande possibilité qui s'offre à nous est sans doute de rappeler aux médecins pourquoi ils ont choisi de faire carrière en médecine au départ — pour beaucoup, c'est une vocation bien plus qu'un travail. En dépit des nombreux changements récents qu'ont connus le système de santé et la pratique de la médecine, la principale raison pour laquelle les médecins ont choisi cette discipline demeure la même - le caractère sacré de la relation de fiduciaire entre les médecins et leurs patients. Le renouvellement du professionnalisme médical doit être guidé de l'intérieur par la profession même et l'AMC et ses membres sont particulièrement bien placés pour profiter des nombreuses possibilités qui existent et relever les défis auxquels nous faisons face.

Les défis pour le professionnalisme médical

Le professionnalisme médical doit relever des défis provenant de l'intérieur et de l'extérieur, et qui découlent des pressions qui minent l'éthique du service, l'autonomie clinique et l'autoréglementation, et peuvent entraîner, pour les médecins et pour l'ensemble de la profession médicale, une baisse du moral et des modifications des habitudes de vie et des tendances de l'exercice de la profession. Ces changements peuvent avoir un effet nuisible sur la santé des médecins, ainsi que sur la qualité des soins dispensés aux patients.

Contraintes au niveau des ressources : L'AMC a établi que la rareté des ressources, tant humaines que matérielles, mine la capacité des médecins à préserver l'excellence des soins cliniques, de la recherche et de l'enseignement. On a accordé récemment beaucoup d'attention au manque de médecins au Canada. Même si des événements récents donnent des lueurs d'espoir, il reste beaucoup de travail à faire. Les problèmes d'accès au perfectionnement professionnel

continu et de viabilité des effectifs, le manque de postes de formation de nouveaux médecins, l'intégration aux effectifs des médecins formés à l'étranger, ainsi que l'apparente incapacité des gouvernements à corriger le financement insuffisant des soins de santé, continuent à frustrer les médecins dans la poursuite de leurs objectifs professionnels et le soin de leurs patients. Ces facteurs peuvent tous contribuer à une démoralisation de la profession.

Défis administratifs : Il s'agit de l'ajout de strates administratives et de directives stratégiques entre le médecin et le patient. Ce phénomène découle de changements survenus dans l'organisation et la prestations des soins médicaux, et particulièrement de l'intervention des gouvernements dans tous les aspects des soins de santé. La relation personnelle traditionnelle entre un médecin et son patient s'inscrit maintenant dans un contexte d'intérêts gouvernementaux et corporatifs, où le médecin peut parfois avoir le statut d'employé, et pose des défis énormes pour l'exercice des valeurs professionnelles que constituent l'autonomie clinique et l'autoréglementation. De plus, même si l'on retire de plus en plus aux médecins la responsabilité d'organiser la distribution de ressources rares pour la confier aux gestionnaires, les médecins demeurent tenus moralement et légalement de fournir des soins de qualité. Même si la prestation de plus en plus complexe des soins de santé oblige à recourir à des systèmes administratifs sophistiqués, les médecins risquent de devoir rendre de plus en plus compte à des tiers ou d'être entravés par eux, et leur capacité à respecter leur engagement envers leurs patients peut être dangereusement compromise.

Conduite non professionnelle : Certains médecins n'appliquent pas les valeurs de la profession. Quelques-uns font passer leurs intérêts ou ceux de tiers avant ceux de leurs patients. La profession a besoin de relever le défi en démontrant qu'elle peut faire respecter ses valeurs et son engagement à cet égard. Il sera crucial sur ce plan d'appuyer des systèmes d'autoréglementation solides et transparents.

Commercialisme : Depuis quelques années, la mentalité commerciale a envahi de nombreux domaines qui lui échappaient auparavant, y compris les gouvernements, les milieux universitaires et les professions. Les soins de santé sont devenus une industrie de premier plan où les médecins jouent un rôle clé et où les intérêts commerciaux, privés ou publics, peuvent pousser les médecins à compromettre leurs responsabilités à l'endroit de leurs patients, de leurs sujets de recherche et de la société. Les médecins et les associations médicales risquent de plus en plus de se retrouver en situation de conflit d'intérêts. Le commercialisme peut compro-

mettre à la fois l'éthique du service et l'autonomie clinique en réinterprétant les soins médicaux comme une denrée et la relation patient-médecin comme une relation qui est moins que fiduciaire. La profession a une occasion inhérente d'aborder la question des conflits d'intérêts et de réaffirmer son obligation primaire et son dévouement envers les patients qu'elle soigne.

Consumérisme : Les médecins appuient fortement le droit des patients de prendre des décisions éclairées au sujet de leurs soins médicaux. Le Code de déontologie de l'AMC les oblige toutefois à recommander uniquement les interventions diagnostiques et thérapeutiques qu'ils jugent bénéfiques pour le patient ou pour d'autres personnes. Les renseignements et la publicité sur la santé qui peuvent être inexacts ou mal compris prolifèrent dans les médias grand public et sur Internet. Poussé à l'extrême, ce consumérisme peut nuire non seulement au professionnalisme, mais aussi au mieux-être des patients et aux intérêts de la société.

Industrialisation : Ce concept désigne la division et la spécialisation accrues du travail dans la prestation des soins de santé qui risquent de la fragmenter. Les pressions qui poussent à améliorer l'efficacité et à optimiser les réductions de coûts se font de plus en plus lourdes dans la profession médicale. Même s'il peut s'agir d'objectifs importants dans le contexte général des soins de santé, nous devons assurer qu'ils n'ont pas d'effets négatifs sur la relation médecin-patient.

Saisir les possibilités et relever les défis

Chaque médecin devrait protéger, améliorer et promouvoir le professionnalisme en médecine en appliquant les valeurs de la profession médicale dans sa pratique et en contribuant aux efforts déployés par la profession pour maintenir et promouvoir l'éthique du service, l'autonomie clinique et l'autoréglementation chez les médecins. À cette fin, il faut intervenir dans trois domaines : politique, éducation et autoréglementation.

Politique : Tous les intervenants dans les soins de santé — médecins, patients, autres prestataires de soins, administrateurs, gouvernements et le public en général (en tant que contribuables, patients éventuels, proches de patients, etc.) — doivent connaître les valeurs de la profession médicale et sa position en ce qui a trait à la responsabilité, à l'autonomie clinique et à l'autoréglementation. Les politiques des associations médicales devraient refléter ces valeurs et se prononcer clairement sur des sujets comme les conflits d'intérêts. Il faut revoir les politiques fréquemment et les mettre à jour au besoin afin de tenir compte de l'évolution rapide du contexte de la pratique de la médecine. Il faut accorder de plus en plus

d'importance au professionnalisme dans les discussions sur les politiques. Il faut élaborer et mettre à jour des politiques sur des questions connexes comme les conflits d'intérêts et les relations entre les médecins et l'industrie.

Pour se montrer cohérentes et dignes de confiance, les associations médicales doivent pratiquer des normes de comportement aussi rigoureuses que celles qu'elles exigent de chaque médecin. Les défis posés par la compression des ressources, la bureaucratisation, la conduite non professionnelle, le commercialisme et le consumérisme ne sont pas moins graves pour les associations que pour chacun de leurs membres et obligent à adopter des politiques harmonisées et bien pensées pour les deux groupes. L'AMC a là une occasion de faire preuve de leadership.

Éducation : Peu importe comment on établit les valeurs de la profession et les politiques, il faut les transmettre aux membres actuels et futurs pour qu'elles aient le moindre effet.

Comme la plupart des autres aspects de l'éducation médicale, les valeurs du professionnalisme sont à la fois enseignées et prêchées par l'exemple. Le professionnalisme doit être un élément essentiel du programme d'études structuré en médecine aux niveaux prédoctoral et postdoctoral. Il faudrait en outre mettre à profit et contester au besoin l'exemple actif des médecins et la culture interne des facultés de médecine et des hôpitaux où les étudiants reçoivent leur formation. Les programmes de perfectionnement professionnel continu structurés et l'exemple donné par d'autres médecins sont aussi importants pour le maintien du professionnalisme chez les médecins actifs.

Les médecins doivent communiquer leur compréhension de leur rôle professionnel à d'autres intervenants en soin des patients à de nombreux niveaux et la mettre à l'épreuve. Il faut pousser plus loin le développement de telles initiatives qui mettraient à contribution les patients, les autres professionnels et les stratèges.

L'AMC et d'autres organisations médicales ont joué des rôles de premier plan en aidant les patients et les prestataires de soins de santé à prendre des décisions éclairées, soit en

créant de nombreuses possibilités de perfectionnement professionnel continu et de l'information clinique facile d'accès pour les médecins et en produisant des documents efficaces d'éducation des patients, des ouvrages autodidactiques et des sites web validés, y compris amc.ca. Il faut continuer et redoubler d'efforts à cet égard.

Autoréglementation : Afin de maintenir l'autoréglementation dans un environnement où de tels privilèges soulèvent de plus en plus de soupçons, la profession médicale doit démontrer que la société dans son ensemble en bénéficie. À cette fin, il faut notamment que la profession médicale démontre son engagement à l'égard des tâches imposées par l'autoréglementation, y compris celle d'établir des normes rigoureuses de comportement à la fois pour chaque médecin et pour les associations médicales.

Conclusion

Les médecins attachent toujours une grande valeur au professionnalisme médical. Ils et elles croient que les patients en bénéficient considérablement et qu'il faut préserver et valoriser le professionnalisme. Le professionnalisme continuera de reposer sur la relation de confiance entre les patients et les médecins et d'en constituer l'aspect primordial. Il englobe les valeurs que sont la compassion, la bienfaisance, la non-malfaisance, le respect de la personne et la justice. Comme professionnels, les médecins chercheront à maintenir des normes rigoureuses d'éthique, de pratique clinique et d'éducation et de prouver qu'ils sont capables d'assumer des responsabilités sociales par l'autoréglementation et l'imputabilité (voir l'énoncé de politique de l'AMC sur *L'avenir de la médecine*).

L'AMC se réjouit de pouvoir commencer à dialoguer avec d'autres intervenants sur la façon de préserver et d'améliorer le professionnalisme dans les soins de santé pour le bénéfice des patients, des médecins et de la société en général.